

La Huppe fasciée

Seule représentée en Europe de sa famille, apparentée au guêpier et au rollier, la huppe fasciée est remarquable par sa silhouette et sa coloration superbe.

Elle habite des milieux ouverts riches en insectes, prairies parsemées de perchoirs, souvent des arbres mais aussi des tas de pierres. Elle est donc présente dans des steppes, des milieux agricoles non dégradés, des milieux arborés très ouverts.

La population européenne est estimée à environ 700 000 couples (90% dans la péninsule ibérique). En France, 30 à 50 000 couples habitent essentiellement la partie sud du pays.

Connue comme espèce nicheuse en Haute-Normandie à la fin du 19^{ème} siècle (commune dans l'Eure et peu commune en Seine-Maritime), Olivier (1939) la signalait déjà en régression et l'indiquait de la boucle de Mauny, de la plaine du Neubourg et du pays d'Ouche.

Devenue nicheuse déjà très rare dans le département de l'Eure, au bord de l'extinction lors de l'enquête atlas du GONm (1985-1988), la huppe fasciée n'était plus ces dernières années qu'un rare migrateur printannier ou estival.

A noter toutefois cette observation étonnante d'un individu à Poses pendant tout le mois de janvier 2004 !

En forte régression en France, la huppe, espèce méridionale, a vu ses effectifs fondre y compris dans ses bastions du sud-est de la France. Elle ne s'est maintenue que dans le sud-ouest de notre pays.

C'est dans ce contexte à priori peu favorable qu'un couple de huppe fasciée nicheur certain a été découvert au printemps 2007 dans le sud de l'Eure en haute vallée de la Risle.

Il est remarquable de constater que le lieu de découverte est à quelques kilomètres d'un site où un agriculteur nous avait indiqué avoir vu des huppes lors de notre enquête Pays d'Ouche en 2006 !

Il n'est donc pas exclu qu'une petite population existe dans ce secteur peu prospecté !

Frédéric Malvaud

NOTE ORNITHOLOGIQUE N°2

L'Hypolaïs ictérine

Petite fauvette verte et jaune, l'hypolaïs ictérine est essentiellement orientale, représentée en Europe de l'Allemagne à la Russie. Elle atteint la France dans le Nord et l'extrême Est.

Elle habite des milieux buissonnants ou arbustifs, dès lors que la structure de végétation montre une certaine hétérogénéité. Elle apprécie particulièrement le voisinage de l'eau. Son chant est remarquablement sonore et varié

La population européenne est estimée à environ 1 500 000 couples. En France, il ne subsiste que 15 000 à 20 000 couples.

Un couple d'hypolaïs ictérine a été contacté à partir de la mi-mai 2007 en vallée d'Yères, dans le nord de la Seine-Maritime, par Hervé Elleron. Fin juin, un oiseau était toujours présent et son comportement indique un nicheur probable. Cette espèce n'est pas connue comme nicheuse dans la région au 20^{ème} siècle, mais indiquée comme telle à la fin du 19^{ème}.

En effet, Gadeau de Kerville (1890) indique le "grand contrefaisant" ou "contrefaisant à ailes longues" dans toute la Normandie et le note assez rare, quand son cousin (ou sa cousine) l'hypolaïs polyglotte serait assez commune.

Il en est de même de Pennetier qui, dans son catalogue des oiseaux de la Seine-Inférieure (1898) indique l'ictérine lui aussi dans tout le département, assez rare quand la polyglotte est assez commune.

Par contre Olivier en 1938 (voir l'inventaire LPO) indique que rien de précis n'est connu pour l'ictérine tandis que la polyglotte serait peu commune.

Du côté de l'Indre, donc nettement plus au sud, Martin et Rollinat (1894) notent l'ictérine nicheuse, alors que Marchand et al (1874) ne connaissent dans leur département d'Eure et Loir que la polyglotte.

De son côté, Mayaud, en 1936 indique l'ictérine comme nichant au nord-est d'une ligne « Dieppe-Genève », donc incluant le Petit Caux haut-normand, ce qui semble bien contradictoire avec les indications d'Olivier.

Il semble probable que l'ictérine ait été une espèce nicheuse en Haute-Normandie à la fin du 19^{ème} siècle, tandis que la polyglotte habitait déjà

notre région, peut-être de manière moins abondante qu'aujourd'hui. L'ictérine avait certainement déjà disparu, ou en tout cas était devenue marginale, dès la première moitié du 20^{ème} siècle.

Depuis l'espèce n'a cessé de régresser : elle est devenue rare en Lorraine, en Picardie, n'est vraiment présente comme un oiseau peu commun que dans le Nord-Pas de Calais et en Alsace. Mais même dans ces deux régions, la polyglotte, absente précédemment, est présente aujourd'hui, plus abondante que l'ictérine dans le Nord et encore rare en Alsace (première nidification en 1982).

Seuls quatre départements français (62,59,67 et 68) abritent encore des populations conséquentes d'ictérines.

Ailleurs en Europe (Nord et Est) l'espèce est commune, mais elle est déjà notée en diminution aux Pays-bas et en Allemagne tandis qu'elle augmenterait en Suède et en Estonie, donc sur ses marges les plus nordiques.

Une telle situation nous fait penser évidemment au réchauffement climatique global. Cette espèce est certainement un témoin remarquable (comme le grimpereau des bois).

A noter un comportement remarquable : les mâles appariés pourraient chanter à plusieurs centaines de mètres du nid pendant la couvaison, ceci pourrait alors expliquer que l'espèce soit présente à un endroit un jour, puis absente le lendemain.

Il faudrait donc prospecter une zone plus large autour du lieu de la découverte en 2008 pour préciser le statut de l'espèce dans notre région.

Frédéric Malvaud

NOTE ORNITHOLOGIQUE N°3

L'Aigrette garzette

L'aigrette garzette (*Egretta garzetta*), de la famille des ardéidés, se distingue facilement des ses cousins, la Grande Aigrette et le Héron garde-bœufs, grâce à ses longues pattes noires aux doigts jaunes.

Elle niche en colonies, avec d'autres espèces d'ardéidés, dans les zones humides à l'intérieur des terres ou sur le littoral, et a besoin d'eaux peu profondes (lacs, rivières, fleuves, estuaires) pour se nourrir de poissons, mais aussi de grenouilles, de vers, de mollusques ou d'insectes.

Son aire de répartition est quasi-mondiale puisqu'on la retrouve en Europe, en Asie, en Afrique, en Australie et commence à coloniser l'Amérique (Caraïbes, Bahamas, Surinam).

Cette espèce est protégée en France et inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux (espèce faisant l'objet de mesures de conservation spéciale).

En Europe, cette espèce est essentiellement présente en Espagne, en France et en Italie. La population nicheuse en Europe est estimée à 25 000 couples, dont 12000 en France (2005 - LERY, MALVAUD - Inventaire des oiseaux de Haute-Normandie).

L'aigrette garzette est en forte expansion en Europe et n'a colonisé la France qu'au début du XXème siècle (premier lieu de nidification en Camargue en 1931) pour ensuite gagner progressivement vers le Nord (Dombes, littoral atlantique, Bretagne).

En Normandie, elle est observée régulièrement en hivernage depuis une vingtaine d'années et a niché pour la première fois en Basse-Normandie en 1993 (Saint-Marcouf, Manche), cette région accueillant aujourd'hui une population d'une centaine de couples.

Ainsi, en 2006, les 5 premiers couples se sont installés dans la Vallée de Seine (Heurteauville) et ont rejoint une colonie de Grands Cormorans et de Hérons cendrés. En 2007, 6 couples ont été comptés, rejoints par le premier couple de Hérons garde-bœufs, et l'espèce est également présente maintenant dans l'Estuaire de Seine.

Vu la dynamique de cette espèce, la population haut-normande d'Aigrettes garzettes devrait probablement croître et coloniser d'autres sites favorables (étangs de Léry-Poses ?).

Stéphane Lemière

Le Héron garde-boeufs

Le Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) est un échassier de la famille des Ardeïdés. Espèce voisine de l'Aigrette garzette, elle est cependant plus petite que celle-ci et d'aspect trapu.

Il niche en colonies, dans les buissons au bord des eaux douces, et se nourrit principalement d'insectes et de petits animaux (mammifères, oisillons, mollusques, reptiles ...) qu'il trouve dans les pâtures en compagnie du bétail et dans les champs labourés ou en cours de récoltes. C'est ainsi le seul ardeïdé dont l'alimentation n'est pas lié au milieu aquatique.

Cette espèce indo-africaine a aujourd'hui une aire de répartition mondiale (il a colonisé l'Amérique au cours du XXème siècle). En Europe, cette espèce, protégée en France, se retrouve principalement dans la péninsule ibérique et dans le sud de la France. La population nicheuse en Europe est estimée à 75000 couples, dont 5000 en France (2005 – LERY, MALVAUD – Inventaire des oiseaux de Haute-Normandie).

On remarque une expansion de cette espèce depuis plusieurs décennies. En effet, le Héron garde-bœufs n'est devenu nicheur en France qu'à partir de 1966 en Camargue pour ensuite coloniser le littoral atlantique et d'autres régions plus au nord (Brenne, Dombes, Baie de Somme).

Ces dernières années, quelques individus hivernants ont pu être observés dans notre région, sur les étangs de Léry-Poses et dans l'Estuaire de Seine. Et c'est en 2007 qu'un premier couple nicheur en Haute-Normandie a été contacté dans la vallée de Seine (Heurteauville), en compagnie de Grands cormorans, de Hérons cendrés et d'Aigrettes garzettes. Le nid se situait dans des buissons, sur un îlot au milieu d'un étang et, fin juillet, trois jeunes ont pu être observés à l'envol.

C'est une donnée exceptionnelle puisque, jusqu'à présent, aucune mention de la nidification du Héron garde-bœufs n'avait été faite dans notre région. Il s'installe presque en même temps que l'Aigrette garzette, elle aussi nicheuse pour la première fois en Haute-Normandie depuis 2006.

La présence de ces deux espèces dans notre région est peut-être liée au réchauffement climatique puisqu'elles s'installent désormais de plus en plus au nord de leurs lieux d'hivernage et de reproduction habituels.

Stéphane Lemièr